

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 JUIN 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, KELLER, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LUCBEREILH, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Jean CASABONNE à Michel BARRERE-MAZOUAT
Cédric LAPRUN à Bernard UTHURRY
Dominique FOIX à Jean-Jacques DALL'ACQUA
Pierre SERENA à Henriette BONNET
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Marylise GASTON à Jean-Etienne GAILLAT
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE
Christine CABON suppléante de Aimé SOUMET

Excusés : Joseph LEES, Anne VOELTZEL, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFRANE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Christophe GUERY

RAPPORT N° 150623-25-DIV-

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

REÇU

M. AURISSET expose :

le 30 JUIN 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

SIEGE DE LA CCPO

Pour le bon fonctionnement des services, il convient d'acquérir un nouveau photocopieur qui remplacera à terme, celui qui est le plus utilisé (local reprographie). Une consultation a d'ores et déjà été engagée à l'issue de laquelle, la société AM TRUST a été retenue pour un matériel RICOH MPC5503 d'un montant de 7 122 € HT, soit **8 546.40 € TTC**.

Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement du parc informatique prévu par le Schéma Directeur Informatique et Télécom, il sera procédé à l'acquisition de 8 ordinateurs qui remplaceront des matériels de plus de 6 ans d'âge. Montant estimé : **9 000 € TTC**.

Les crédits sont inscrits au Budget Général 2015 – Section Investissement.

PISCINE INTERCOMMUNALE

Afin de préparer la saison estivale, il est nécessaire d'acquérir un certain nombre de matériels, notamment des barrières de sécurité, un fauteuil de surveillance, un chariot enrouleur de lignes d'eau, des planches et ceintures. Ce matériel a été commandé, après consultation, au spécialiste FUTURA PLAY, pour un montant de 1 575.60 € HT, soit **1 890.72 € TTC**.

De plus, il sera procédé à l'acquisition de caillebotis et grilles de débordement pour un montant de **3 186.00 € TTC**.

Les crédits sont inscrits au Budget Général 2015 – Section Investissement.

D'autre part, Il convient de procéder au remplacement de la pompe de circulation d'eau chaude sanitaire hors service. Conformément à la réglementation, elle sera remplacée par une pompe à débit variable pour un montant de **2 500 € TTC**. De plus, il s'avère, au moment de la remettre en service, que la pompe du pentagliss est également hors d'usage (**875 € TTC**).

Les crédits nécessaires n'étant pas prévus au Budget (Investissement) ont été intégrés dans la Décision modificative n° 1.

SALLE JELIOTE : TENUE DE POUTRE

Afin de compléter les équipements de sonorisation de la salle et ainsi améliorer la qualité acoustique, il s'avère nécessaire de suspendre des systèmes de haut-parleur sur une poutre en béton.

Au préalable, en vertu de la réglementation relative à la construction et afin de sécuriser cette intervention et d'en assurer sa pérennité, une étude doit être réalisée par un bureau d'études spécialisé. Le montant s'élève à environ 1 000 € HT, **soit 1200 € TTC**.

De plus, il convient de faire fabriquer sur mesure et poser un système d'accroche adapté pour un montant de 700 € HT, soit **840.00 € TTC**.

Les crédits sont inscrits au Budget annexe 2015 du Spectacle Vivant – section investissement.

PETITE ENFANCE : ILOT MOMES

Après de nombreuses pannes, le chauffe-eau STYX du multi-accueil l'ILOT MOMES est hors service. Il convient de procéder à son remplacement, pour un montant estimé à **7 000 € TTC**.

Les crédits nécessaires n'étant pas prévus au Budget Général (Investissement) ont été intégrés dans la Décision Modificative n° 1.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager passer les commandes, après consultation si nécessaire, et régler les dépenses correspondantes
- **VOTE** les crédits correspondants qui sont prévus dans les différents budgets

SERVICES TECHNIQUES

Aménagement du PTI

Afin de continuer d'aménager l'atelier des Services Techniques au PTI, et conformément aux normes d'hygiène et de sécurité, il convient d'installer un extracteur de vapeurs de solvants pour un montant d'environ **1 000 € TTC**.

De plus, il est nécessaire d'acheter divers mobiliers afin de terminer l'agencement (Vestiaires monobloc, armoire pour solvants, rayonnages d'archives...). Le coût est estimé à **1 500 € TTC**.

En outre, il est prévu d'acquérir divers outillages (visseuses, caisse à outils, poste à souder, étau, table de monteur, défonceuse...) pour un montant d'environ **2 000 € TTC**.

Acquisition Micro-tracteur

Suite à une demande de la commission des Services Techniques du 18 décembre 2014, il est proposé d'acheter un micro-tracteur équipé d'un broyeur, d'un chargeur et d'un tondo-broyeur afin de permettre une meilleure efficacité et ainsi répondre aux besoins de la collectivité et aux demandes des communes. L'ensemble de ces équipements est estimé à **33 000 € TTC**.

Une consultation va être lancée auprès de fournisseurs référents dans le domaine.

Acquisition d'un véhicule

Suite au développement de l'activité des Services Techniques (nouveaux agents, coopération voirie...), il convient d'acheter un véhicule léger d'occasion pour permettre les déplacements des différents techniciens sur le terrain. Le coût est estimé à **5 000 € TTC**.

Une consultation sera lancée auprès des différents prestataires du territoire de la CCPO.

Les crédits sont prévus au budget général 2015 – section investissement (opération 122)

MEDIATHEQUE

Une des deux pompes qui permettent le pompage de l'eau du gave pour le refroidissement des locaux est hors service. Il convient de la remplacer pour un montant estimé à **2 700 € TTC**.

Par ailleurs, suite à la visite de la Commission de Sécurité, il convient de mettre en conformité les clapets coupe-feu pour un montant de **1 800 € TTC**.

Les crédits nécessaires n'étant pas prévus au budget ils ont été intégrés dans la Décision Modificative n° 1 (Investissement pour le point 1).

CENTRE DE COLLECTE

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien du Centre de Collecte de LEDEUIX et conformément aux requêtes de la Direction Départementale de la protection des Populations (DDPP64), il est nécessaire de se doter d'un nettoyeur à haute pression spécifique pour cette activité. Le coût est estimé à **1 000 € TTC**.

De plus, il est prévu d'acquérir une armoire pour stocker des produits d'entretien. Le montant s'élève à **500 € TTC**.

Les crédits sont inscrits au Budget Général 2015 – Section Investissement.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 23 juin 2015

Suivent les signatures

Affiché le 30.06.15



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le 30 JUIN 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE